

Interpellation de Michel de Lamotte

Etat de la mobilisation des moyens policiers lors des événements

Conseil communal du 27 mars 2017.

Monsieur le Bourgmestre,

Actuellement, le niveau de menace général, que l'on qualifie de menace terroriste, reste fixé au niveau 3 (sur 4) par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace, en particulier pour certains sites stratégiques et les lieux à forte concentration de personnes.

A la fin de l'année dernière, une augmentation du budget 2017 a été allouée à notre zone de police, soit 800.000 euros supplémentaires. Les heures supplémentaires prestées par les agents et les mesures prises dans le cadre des recommandations de l'Ocam justifiaient cette augmentation, notamment en ce qui concerne l'encadrement des grands événements sportifs.

Cette sécurité – bien nécessaire - a un coût, pouvez-vous m'en préciser les montants pour les manifestations évoquées ?

L'on connaît l'importance de sécuriser les matchs de football qui se tiennent tant au stade du Standard à Sclessin qu'à celui du RFCL à Rocourt. Cela nécessite la mobilisation des forces de police locale, tant pour le maintien de l'ordre à l'intérieur ou à l'extérieur du stade que sur le réseau routier. Cela vaut aussi pour d'autres événements liégeois : Batte, Village Gaulois, foire d'octobre...

Sur le terrain, les hommes ont fort à faire... dans ces contextes autant que dans les autres.

Il apparaît toutefois que, pour ce concerne les matchs de Liège Basket, le nombre de policiers présents sur le terrain est redevenu comparable à ce qui avait cours avant les attentats de Paris et de Bruxelles. Cela semble également être le cas pour la majorité des événements culturels et commerciaux liégeois, qui font désormais davantage appel à des firmes privées de sécurité et de gardiennage.

Monsieur le Bourgmestre, pourriez-vous m'informer sur la capacité de nos forces de police à assurer, à l'heure actuelle, les missions précitées, tant en termes d'effectifs que de budget. Les priorités ont-elles déjà été revues ou le seront-elles par rapport à la menace terroriste, sur le territoire de la Ville? Envisagez-vous toujours de ne pas autoriser certains événements qui ne pourraient pas être correctement encadrés par les forces de l'ordre, faute de moyens disponibles en simultanéité ? Dans l'affirmative, selon quels critères ?

Je vous remercie pour vos réponses.